



Association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat



Objet : hôpital Sarlat

Jeudi 13 juin 2024, à Sarlat

à

Monsieur Didier COUTEAUD

Directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé de Dordogne,

Monsieur le Directeur,

Nous sommes amenés à revenir une nouvelle fois vers vous. Une fois de plus le plateau technique est fermé jusqu'au 15 juillet au prétexte récurrent de l'absence d'un des membres du trio : anesthésiste/gynéco/pédiatre.

Les mamans que nous voyons passer tous les jeudis à notre permanence sont contraintes d'aller accoucher là où elles peuvent, dans l'angoisse et avec tous les risques que cela comporte.

De ce fait, les naissances sont logiquement en chute libre, alors que les besoins sont toujours là, et ne peuvent qu'augmenter avec la période estivale à venir. A ce titre, quel dispositif envisagez-vous pour les estivantes qui ne vont pas manquer de passer par l'hôpital de Sarlat pour des incidents de grossesse (saignements, douleurs, contractions, grossesses extra-utérines qui posent des problèmes immédiats d'urgence vitale) ?

Nous refusons une évolution qui confine au pourrissement de la situation mettant gravement en danger les parturientes et contribuant à la démoralisation des soignants. Est-ce l'effet recherché ? Nous constatons pourtant qu'en d'autres endroits des solutions spécifiques sont trouvées. En vertu du décret du 12 avril 2023 des dérogations spécifiques ont été mises en place par exemple : à Autun un SMUR pédiatrique et à Couserans la

maternité a fonctionné en l'absence d'un pédiatre, même si ces solutions sont des pis-aller.

De par notre appartenance à la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, nous avons appris, qu'en certains endroits, on trouve des gynécologues, des pédiatres sans difficultés particulières ?

Comment se fait-il qu'une sage-femme et qu'un gynécologue aient été accueillis, le 20 mai 2024, à Sarlat sans qu'on leur ait prévu le moindre logement ? Comment peut-on expliquer un tel traitement qui n'incite pas, pour le moins, ces soignants à revenir travailler sur place ?

Nous savons qu'il y a des solutions pour faire fonctionner cette maternité. Mais y a-t-il une réelle volonté de les trouver ?

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleures salutations citoyennes et notre profond attachement à l'hôpital public

Nicole Marty pour le bureau

marty nicole

*copie à Madame Mothes directrice du GHT

sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr Association de défense de l'Hôpital de Sarlat/o Mme Bencheikh
8 rue du 26 juin 44, 24200 Sarlat Tél. : 0781057814 ou 0668748739